

**MISE EN RELATION DES REFERENTIELS
DU DOMAINE PROFESSIONNEL ET DES
ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
TONNELLERIE**

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

REFERENTIEL DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CHAMP D'INTERVENTION

Structure d'entreprise: artisanale de négoce (vin et spiritueux) PME/PMI
NIVEAU D'INTERVENTION

O.Q. pour la préparation, la fabrication de fûts (jusqu'à 700 L.)

MATERIAUX: bois et matériaux de cerclage

PROCESSUS: Fabrication unitaire, petite et moyenne série

COMPETENCE GLOBALE

Le titulaire du C.A.P "TONNELLERIE" doit être capable de fabriquer de réparer des fûts (capacité maxi 700 L.) en prenant en compte les impératifs de qualité, de sécurité de temps et de gestion de la fabrication.

FONCTIONS ET TACHES PRINCIPALES

CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES

FONCTIONS

TACHES PRINCIPALES

ORGANISER
GERER

ORGANISER le poste
GERER ses approv.
sa production
son poste

PRODUIRE
FABRIQUER

RECEPTIONNER
FACONNER
CONSTRUIRE
FINIR
CONTROLLER

PRODUIRE
PREPARER

IDENTIFIER les anomalies
REPLACER
CONTROLLER
RENDRE COMPTE

MAINTENIR
EN ETAT

ASSURER la maintenance préventive

S'INFORMER
ET
INFORMER

C1	1	COLLECTER des informations
	2	DECODER et ANALYSER des documents techniques
	3	RENDRE COMPTE du travail effectué

TRAITER
DECIDER

C2	1	EFFECTUER un choix technique
	2	CALCULER des quantités
	3	ETABLIR ou COMPLETER un processus de fabrication
	4	EFFECTUER une solution technique

FABRIQUER

C3	1	RECEPTIONNER, CONTROLLER la matière d'oeuvre
	2	CONDUIRE les opérations d'usinage, montage, finition
	3	CONSTRUIRE le fût et REALISER les opérations de finition
	4	CONTROLLER

REPARER

C4	1	RECEPTIONNER et DIAGNOSTIQUER
	2	REMETTRE en état
	3	FINIR

MAINTENIR
EN ETAT

C5	1	ASSURER la maintenance du poste de travail
	2	ASSURER l'entretien des outillages